



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 16 juin 2020

L'épidémie de dengue diminue mais persiste dans l'île

Du 1^{er} au 7 juin, 549 cas ont été confirmés. Depuis quelques semaines, le nombre de cas de dengue recensés est en baisse. Toutefois, le virus continue de circuler dans la quasi-totalité de l'île. La majorité des cas se situe dans le sud et l'ouest, mais la dispersion des cas reste très marquée sur le territoire. Après investigations, 4 décès supplémentaires liés indirectement à la dengue sont à déplorer ces dernières semaines.

En ce début d'hiver austral, la dengue est encore présente. Aussi, la Préfecture et l'ARS rappellent à la population l'importance de consulter rapidement un médecin en cas de symptômes, de se protéger des piqûres de moustiques et de continuer à se protéger même malade pour protéger ses proches, et d'éliminer les gîtes larvaires tout autour de son domicile.

Situation épidémiologique au 16 juin 2020

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

23 communes de l'île restent concernées par la circulation de la dengue ; seule la commune de la Plaine des Palmistes n'a pas rapporté de cas depuis ces dernières semaines.

Les régions ouest et sud rapportent chacune 42% des cas confirmés mais la dispersion des cas reste très marquée.

Les cas augmentent à Saint-Paul, Le Port, Saint-Benoit, Saint-André, Saint-Denis et Sainte-Suzanne.

Les principaux regroupements de cas (foyers de dengue) :

Région Sud

- **Saint-Louis** (Bel Air, la Chapelle, Avenue Dr R. Verges, La Palissade, Plateau goyaves, Lotissement Declerc, La Pente vacoas, la Rivière, La Ferme, Le Verval, Le Ouaki, Le Bois de Nèfles, Les Cocos, Camp du Gol, La Rivière, Cité des Cocos, Petit Bon Dieu, Les Canots, Les Makes, Saint-Silvert, l'ilet Paille en Queue, L'Eperon, Le Ruisseau les hauts, Le Bois de Nèfles, Larrey, Ruisseau Terre Rouges, La Pente Nicole)
- **Saint-Pierre** (Pierrefonds, Mahavel, Grands Bois, Ravine Blanche, Basse Terre les bas, Les Lataniers, Condé, Mont Vert, Ligne Paradis, La Vallée, Bois d'Olives, Ravine des Cabris, Ligne des bambous, Sainte Céline, Chemin Stéphane, Mahavel, Concession, Pierrefonds, La Morière, La Cafrine)
- **Les Avirons** (Tévelave, Le Brûlé, Bras sec les bas, La Croix, Les Bananes, Bois de Nèfles, Barouty, Fond Maurice, le Ruisseau, Centre-Ville)
- **L'Etang Salé** (Les Canots, La Ravine Sheunon, Pied des Roches, la Plaine, Canots les hauts, Le Lambert les hauts, Le Bois de Nèfles, Le Maniron, la Roche aux Oiseaux, Etang-Salé les bains, Le Lambert)
- **L'Entre-Deux** (L'Equerre, la Pente d'Orange, La Mare, Le Bord, Le Grand Fond Intérieur, Le Chemin Tourangeau, La Ravine des Citrons, Le Serré, Le Bras Long)
- **Le Tampon** (La Plaine des Cafres, Le Dix-Septième, Chemin Isautier, Le Dassy, La Chatoire, Kerveguen, Terrain Fleury, Quatorzième, Bérive les hauts)

Depuis le début de l'année

- **Plus de 14 000 cas** autochtones confirmés
- **527 hospitalisations**
- **1 536 passages aux urgences**
- **13 décès** (dont 6 directement liés à la dengue)

- **Saint-Joseph** (L'Ilet, Grand Galet, Jean Petit, Jean Petit les bas, Les Lianes, La Cayenne, Manapany, Langevin, Vincendo, Les ruines du kerveguen)
- **Saint-Philippe** (La Marine)
- **Cilaos** (Le Bras des Etangs)

Région Ouest

- **Saint-Paul** (Lotissement Belle-Vue, Le Trou d'Eau, La Saline, Vue-Belle, Quartier Eucalyptus, Le Barrage, Le Bernica, Tan Rouge, Carosse, Saint-Gilles, Cap Champagne, L'Eperon, Fleurimont, Le Bernica, Grande Fontaine, La Poudrière, Plateau Caillou, Crève-Cœur, le Ruisseau, Le Centre-ville, La rue Jacquot, La Plaine, Bois de Nèfles, Cambaie)
- **La Possession** (Halte-Là, Rivière des Galets, St Laurent, le Fond de Bac, Sainte-Thérèse, le Camp Magloire, lotissement Dodin)
- **Saint-Leu** (Grand Fond, Chemin Canal, Centre-ville, Le Cap Lelièvre, Piton Saint-Leu, Bois de Nèfles Piton, Le Plateau, Portail, Maduran, Butor, Quatre Robinets, Cité Pêcheurs, Chemin Dubuisson, La Fontaine, Les Camélias, Les Colimaçons, Bois de Nèfles Entre-Deux)
- **Trois Bassins** (la Souris blanche, La Grande Ravine, Montée Panon)
- **Le Port** (Cœur saignant, Cité 20 Décembre, Parc Boisé, Mondon, Usine EDF, Cotur, Rivière des Galets, La Petite Pointe, Cimetière Marin)

Région Nord

- **Sainte-Marie** (Bois Rouge, La Grande Montée, La Ressource)
- **Saint-Denis** (La Montagne, Les Bambous, Vauban, Jardin de l'Etat, Barachois, La Providence, La Bretagne, Sainte Clotilde, Domenjo)
- **Sainte-Suzanne** (Commune Ango, Bel Air)

Région Est

- **Saint-André** (L'Etang, Petit Bazar, Maison Valliamé, Champ Borne, La Ravine Creuse, Cambuston)
- **Bras-Panon** (Rivière du Mât, les Vacoas, Les Baies Roses)
- **Saint-Benoît** (Beauvallon, Bourbier Beaulieu, Le Port, Beaufonds, La Confiance, La Marine, Centre-Ville, Bourbier, Ilet Coco, Bras Canot, Bras Fusil, Saint-Anne, Saint-François, Pont Payet, Petit Saint-Pierre)
- **Sainte-Rose** (Le Petit Brûlé)

Afin de limiter la freiner l'épidémie, les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS et du SDIS poursuivent les opérations de démoustication jour et nuit, en intégrant les mesures barrières contre la diffusion du Covid. Ces traitements sont indispensables pour lutter contre la dengue et doivent être accompagnés par les mesures de prévention prises par les Réunionnais au quotidien.

Recommandations pour lutter contre la dengue

- **Se protéger des piqûres de moustique** (répulsifs, moustiquaires, vêtements longs, diffuseurs), **et continuer à se protéger même malade** pour ne pas contaminer son entourage
- **Vider tout ce qui peut contenir de l'eau à son domicile (gîtes larvaires)** : soucoupes et petits objets, vérification de l'écoulement des gouttières, respect des jours d'enlèvement des déchets...
- **Consulter un médecin en cas d'apparition des symptômes** : fièvre éventuellement associée à des maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements ou fatigue.

Appelez votre médecin avant de vous rendre à son cabinet médical : il décidera avec vous de la meilleure prise en charge (consultation au cabinet ou à distance) et vous orientera vers un laboratoire d'analyses médicales pour confirmation du diagnostic de la dengue.



Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 02 62 40 77 77

Mél : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter et Facebook @Prefet974